



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CORRÈZE

Assises de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République

Jeudi 16 avril 2015

Discours du préfet

Tous, nous devons être à la hauteur de la situation.

La mobilisation du peuple français après les attentats nous a donné l'exemple. Elle nous impose une exigence.

Les assises rassemblent la communauté éducative et ses partenaires : élus, collectivités locales, milieux économiques, associations complémentaires de l'école, associations d'éducation populaire, services de l'Etat. Je les remercie pour leur participation.

Je remercie les organisateurs qui ont monté ces assises. Merci aussi aux organisateurs des assises d'arrondissement à Brive et à Ussel. Elles ont été un grand succès.

L'école, aujourd'hui comme hier, est au cœur du combat pour les valeurs de la République :

- former tous les intervenants à la laïcité et leur procurer les ressources pédagogiques nécessaires ;

- construire un parcours citoyen comportant un enseignement moral et civique ;
- assurer à tous la maîtrise du français ;
- lutter contre le décrochage ;
- surmonter les déterminismes sociaux et territoriaux ;
- faire comprendre et faire vivre les symboles républicain.

Voilà quelques uns des défis - exaltants, difficiles – qui vous attendent.

C'est un défi lancé à la société tout entière. L'école n'y répondra pas seule.

Dans la défense de nos principes et de nos valeurs, dans la défense de la laïcité, dans la lutte contre toutes les formes de racisme, l'État que j'ai l'honneur de représenter sera intransigeant.

Devant la difficulté, aucun enseignant, aucun chef d'établissement, aucun maire ne sera laissé seul. L'enseignant dans sa classe, le directeur, le principal ou le proviseur dans son établissement, le maire dans sa commune sont, aux yeux des élèves, des parents, des citoyens, des figures de l'autorité. Ils ont le droit d'être soutenus. Ils le seront.

Chaque situation de radicalisation ou de repli communautaire sera mise à la lumière. Aucune ne doit être étouffée ni minimisée. Chaque cas sera remonté à la cellule inter-services que je préside. Il recevra une réponse appropriée et proportionnée : selon le cas, éducative, psychologique, sociale, disciplinaire, répressive.

Je réunirai prochainement les chefs d'établissement avec des experts nationaux pour leur donner les indications utiles quant à la conduite à tenir face à la radicalisation. La radicalisation abolit le libre arbitre alors que c'est bien la mission de l'école que de former des citoyens éclairés, émancipés, capables de penser et de juger par eux-mêmes. La radicalisation est une forme d'emprise mentale. Elle sera traitée comme telle.

Nous devons aussi nous tourner dans un esprit de fraternité vers nos compatriotes musulmans, leur montrer qu'ils ont leur place dans la République laïque. Je vais réunir les représentants des musulmans en Corrèze pour évoquer avec eux, en toute ouverture et en toute franchise, les grands sujets qui intéressent l'islam dans la société.

Avec la réforme des rythmes scolaires, les élèves se trouvent disponibles, après la classe, pour des activités péri-scolaires. C'est une occasion nouvelle, qu'il faut saisir. Ce temps doit être mis à profit pour une sensibilisation au civisme et à la citoyenneté. L'État le proposera dans le cadre des projets éducatifs territoriaux.

Il faut montrer à chacun que la République est ouverte et fraternelle. Je vais réunir les associations d'éducation populaire dont le rôle est capital à cet égard.

Il faut donner à chacun l'accès à nos grands moments républicains. Je tiens des cérémonies de naturalisation pour les nouveaux Français ; à partir de l'année prochaine les maires organiseront des cérémonies de citoyenneté pour les jeunes parvenus à l'âge de voter. Quant aux cérémonies patriotiques, il faut les ouvrir à tous les publics, en faire comprendre le sens.

Les quartiers difficiles méritent une attention particulière. Chaque association bénéficiaire de subventions au titre de la politique de la ville s'engagera par une charte de la laïcité à se montrer exemplaire.

Le service civique donne à notre jeunesse l'occasion d'exprimer son enthousiasme et sa générosité. Le Président de la République a décidé d'augmenter massivement le nombre de jeunes concernés. Les services, collectivités, associations vont être mobilisés pour les accueillir.

Telles sont les grandes tâches qui nous attendent. Elles impliquent, ensemble, l'école et la société civile, tout comme l'école et la société civile ont ensemble, maintenant, la parole.